



AMBITION CLIMAT 2030

Plan d'atténuation et d'adaptation
au dérèglement climatique

VILLE DE METZ  2019 - 2030

DIRECTION
DÉVELOPPEMENT
SERVICES URBAINS
ÉNERGIE

2019



AMBITION **CLIMAT 2030**

Plan d'atténuation et d'adaptation
au dérèglement climatique

VILLE DE METZ ⌚ **2019 - 2030**

ÉDITO

Les résultats de la politique de développement durable et solidaire menée à Metz depuis dix ans sont significatifs et encourageants. La Ville fait sa part en collaboration avec ses partenaires, notamment associatifs, engagés à nos côtés et sans lesquels l'objectif de diminution de plus de 20% de nos émissions de gaz à effet de serre n'aurait pas pu être atteint avant 2020.

Cependant, l'urgence écologique nous oblige à poursuivre nos efforts en faveur de la transition écologique sur notre territoire. Nous devons faire face à des changements profonds. Nous connaissons les objectifs. Nous sommes dans le temps des solutions. La réussite dépend de l'importance de nos mobilisations : collectivités locales, monde associatif, entreprises, citoyens, toutes et tous ...

Les discours ne sont pas suffisants. La question est de savoir si nous sommes prêts à changer nos comportements au quotidien, en famille, au travail, dans nos déplacements, nos achats, nos loisirs etc. afin de réduire notre empreinte écologique et permettre de vivre sur terre sans compromettre la survie des espèces humaines, animales ...

La métropole, est-elle prête à partager les efforts déjà consentis par les messins ? Sommes-nous prêts à accepter les décisions locales, nationales, internationales nécessaires à notre survie ?

Fort de son partenariat, ici nous avons déjà choisi. Depuis dix ans, nous sommes engagés dans un programme d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique. La Ville de Metz s'est ainsi fixée un nouvel objectif de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre de 40% en 2030. C'est notre part sur le territoire. Mais la Ville ne peut pas tout car nous ne pourrons réussir que par l'effort juste que chacun d'entre nous voudra, pourra et acceptera mais aussi par la volonté de toutes les collectivités du territoire ...



Dominique GROS
Maire de Metz
Conseiller départemental
de la Moselle



René DARBOIS
Adjoint au Maire,
Conseiller communautaire

METZ

une ville engagée pour le climat

Un 1^{er} objectif pour 2020

Les Villes sont des acteurs incontournables dans la lutte contre le dérèglement climatique avec près de 80% des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées directement ou indirectement par les espaces urbains.

Consciente de ce rôle, Metz s'est engagée, dès 2009, aux côtés d'autres Villes d'Europe, à signer la Convention des Maires européens et à réduire de plus de 20% ses émissions de GES d'ici 2020 (par rapport à 2010). Pour atteindre cet objectif, la Ville a adopté, en 2011, un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre intitulé « Plan Climat ».



Un objectif dépassé dès 2016

Grâce à la mise en œuvre de ce plan d'actions volontariste, Metz a dépassé dès 2016 son objectif en réduisant de 22,5% ses émissions de GES sur son territoire. Ce résultat extrêmement encourageant est dû à des investissements considérables menés dans 3 directions :

1. Le développement des énergies renouvelables (passage au combustible biomasse de l'unité de valorisation de l'UEM, construction d'un parc éolien et d'une centrale photovoltaïque),
2. L'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine (remplacement systématique des éclairages publics en LEDs, mise en place de moyens de production de chauffage à haut rendement, etc.) et la réduction de ses consommations d'énergie (isolation des piscines, de gymnases, d'écoles, etc.),
3. L'évolution du secteur des transports avec la mise en place d'un axe structurant de transport en commun en site propre avec la Métropole, le développement des mobilités douces (pistes cyclables, voies piétonnes, etc.), de l'autopartage, et la réduction des vitesses (zones de rencontre, zones 30, etc.).

Cette réduction est aussi le fruit du travail important d'animation territoriale assuré par l'Agence Local de l'Energie et du Climat (ALEC) pour favoriser le passage à l'acte des propriétaires de logements dans des travaux lourds de rénovation énergétique.

De nouveaux défis pour 2030

Fort de ce résultat, la Ville de Metz a adopté en mai 2018, son nouvel Agenda 21 : l'Agenda 21-3^{ème} génération. Cet Agenda 21 a été construit en conformité avec la nouvelle Convention des Maires européens pour le Climat et l'Energie. Il fixe ainsi un nouvel objectif de réduction des émissions de GES de 40% d'ici 2030 et introduit un nouvel enjeu : l'adaptation du territoire aux effets du dérèglement climatique.

Pour relever ces nouveaux défis, Metz a réalisé, dès 2018, une étude de vulnérabilité du territoire et a construit, avec ses partenaires, un plan d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique pour la période 2019-2030 intitulé « Ambition Climat 2030 ». Ce plan d'actions reprend et précise l'orientation stratégique 2 de l'Agenda 21-3^{ème} génération : « Atténuer le changement climatique et adapter le territoire ».

Un plan d'action concerté

UN SÉMINAIRE DE CONCERTATION

Une trentaine de parties prenantes (services, élus et partenaires) se sont réunies fin 2018 à l'occasion d'un séminaire organisé par la Ville afin de commencer à travailler sur les actions d'atténuation et d'adaptation « d'Ambition Climat 2030 ».

Ce séminaire s'est déroulé en trois ateliers thématiques :

1. Atelier « atténuation » - bâtiments,
2. Atelier « atténuation » - déplacements,
3. Atelier « adaptation ».

L'objectif des ateliers «Atténuation» consistait à faire un point d'avancement sur les actions d'atténuation identifiées dans l'Agenda 21-3^{ème} génération, à déterminer les leviers pour progresser dans leur mise en œuvre, mais également à réfléchir à d'autres actions d'atténuation à mettre en œuvre.

L'objectif de l'atelier « Adaptation» consistait à confirmer les vulnérabilités du territoire face au dérèglement climatique identifiées dans l'étude de vulnérabilité et à proposer des pistes d'adaptation pour réduire ces vulnérabilités.



UN TRAVAIL AVEC LES SERVICES ET LES PARTENAIRES

Suite au séminaire, un travail a été effectué avec les services municipaux et les partenaires «d'Ambition Climat 2030» afin de développer et de préciser la stratégie d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique.

L'objectif consistait à définir de nouvelles actions notamment d'adaptation, à préciser les actions proposées lors du séminaire, à identifier les contributeurs, à fixer des objectifs chiffrés pour 2030 et à estimer le budget nécessaire sur chaque action.

LE PLANNING

d'élaboration d'Ambition Climat 2030

Bilan 2016 des émissions de
GES sur le territoire

1^{ER} SEMESTRE 2018

OBJECTIF 2020

- -20%
d'émissions de
GES **dépassé**
avec **-22,5%**
dès 2016

Adoption de l'Agenda 21
3^{ème} génération

MAI 2018

NOUVEAUX DÉFIS

- **-40%**
d'émissions
de GES
d'ici 2030
- **Adaptation**
du territoire

Étude de vulnérabilité du territoire

SEPTEMBRE 2018

Identification
des **domaines**
d'intervention
prioritaires
pour le volet
« **Adaptation** »

Séminaire de
concertation

OCTOBRE 2018

Une **trentaine**
de parties
prenantes
réunies :
Début du travail
sur les actions
d'atténuation
et d'adaptation
d'Ambition
Climat 2030

Travail avec les partenaires
et les services

Scénario d'atténuation
2030

Adoption
« **d'Ambition
Climat 2030** »
en Conseil
Municipal

1^{ER} TRIMESTRE 2019

MARS 2019

AVRIL 2019

2030

- Définition de la **stratégie d'atténuation et d'adaptation**
- Définition des objectifs chiffrés 2030

Proposition d'un **scénario de réduction des émissions de GES** pour le volet « **Atténuation** »



Les 8 domaines d'intervention d'Ambition Climat 2030

Les domaines d'intervention

8 domaines d'intervention ont été identifiés pour élaborer ce plan d'actions. 4 domaines ont été repris de l'orientation stratégique 2 de l'Agenda 21-3^{ème} génération pour le volet « At-

ténuer les effets du dérèglement climatique ». 4 autres domaines ont été identifiés dans l'étude de vulnérabilité du territoire pour le volet « Adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique ». Une trentaine d'actions viennent alimenter chaque volet d'Ambition Climat 2030.

ATTENUATION	ADAPTATION*
RÉNOVATION ENERGETIQUE Maîtriser la consommation énergétique des bâtiments et les dépenses associées	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Aménager le territoire en tenant compte des risques liés au dérèglement climatique (îlots de chaleur, inondations...)
TRANSITION ÉNERGETIQUE ET TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE Développer l'usage et la production des énergies renouvelables	RESSOURCE EN EAU Préserver la ressource en eau de la sécheresse (en qualité et en quantité)
MOBILITÉS DURABLES Favoriser les modes de transport moins émetteurs de GES (personnes et marchandises)	QUALITÉ DE VIE/SANTÉ Maintenir la qualité de vie des habitants et préserver leur santé face aux vagues de chaleur/canicule, à la pollution de l'air et aux risques allergiques
MODES DE PRODUCTION DURABLES Développer les modes de production moins émetteurs de GES (industrie, agriculture...)	BIODIVERSITÉ Protéger et valoriser la biodiversité remarquable et ordinaire et développer une biodiversité adaptée à la hausse globale des températures

* L'étude de vulnérabilité du territoire a été réalisée, en 2019, par un bureau d'études spécialisé sur la base de l'outil Impact Climat de l'ADEME et avec l'aide de plusieurs acteurs du territoire. Dans cette étude, ces 4 domaines d'intervention ont été identifiés comme prioritaires sur le territoire messin pour renforcer sa résilience en s'adaptant aux effets du dérèglement climatique.

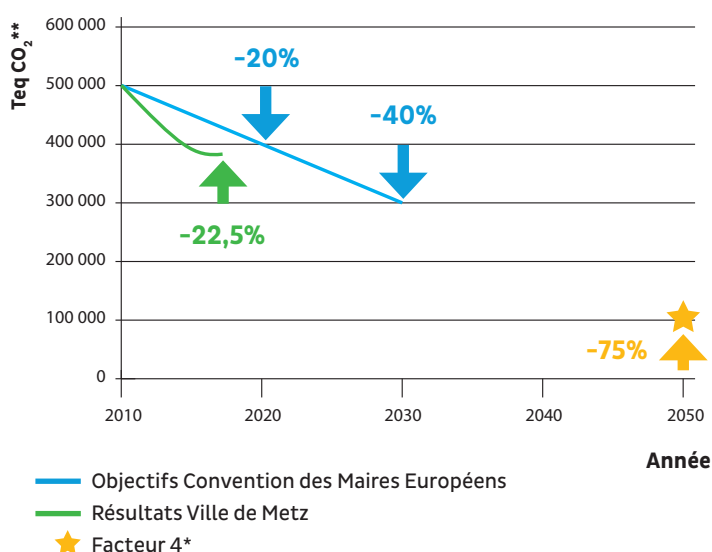
ORIENTATION STRATÉGIQUE



«Atténuer les effets du dérèglement climatique»

À l'horizon 2030, Metz aura atténué les effets du dérèglement climatique. La Ville aura ainsi réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 40% ce qui la placera en bonne position pour atteindre son objectif de neutralité carbone en 2050. Elle aura remporté le pari de la sobriété énergétique et aura mis en place un véritable service public qui accompagnera les habitants dans leur transition énergétique en s'appuyant notamment sur l'ALEC du Pays Messin.

Baisse des émissions de GES par la Ville de Metz



*Objectif de division par 4 des émissions de GES d'ici 2050 :

- Inscrit dans la loi POPE du 13 juillet 2015,
- Considéré par le **GIEC** comme l'effort nécessaire à réaliser par les pays industrialisés pour limiter la hausse de la température moyenne sur Terre à 2°C d'ici à la fin du XXI^e siècle.

** **Teq CO₂** : unité créée par le GIEC pour comparer les impacts des différents GES (CO₂, CH₄, N₂O, ...) en matière de réchauffement climatique et pouvoir cumuler leurs émissions.

Ainsi en 2030 :

- La rénovation énergétique et l'écoconception des bâtiments publics et privés seront généralisées : les travaux de rénovation énergétique dans le secteur résidentiel et tertiaire seront massifiés et les constructions de logements neufs sur Metz par des aménageurs et des constructeurs seront certifiées NF Habitat HQE et viseront le label « bâtiment à énergie positive »,
- Le recours aux énergies renouvelables sera systématique,
- La mobilité dans Metz connaîtra un changement radical : l'électromobilité et les carburants alternatifs seront développés sur le parc de véhicules et notamment sur les flottes captives; le trafic et la circulation automobile, de même que la place de la voiture en ville, seront réduits et les solutions alternatives de déplacement : transports en commun, pistes cyclables et piétonnes, autopartage, covoiturage seront généralisées,
- Les filières de production alimentaires locales et bio seront développées afin de réduire l'empreinte carbone au niveau de l'alimentation des messins et notamment au niveau de la restauration collective.

OBJECTIFS CHIFFRÉS 2030

- Les émissions de GES seront réduites de **40%**.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :

- **1 500 logements** seront rénovés thermiquement chaque année avec un objectif de réduction de la consommation d'énergie **de 50%** à chaque rénovation et un recours aux énergies renouvelables (réseau de chauffage urbain ou pompes à chaleur),
- **3 000 packs éco-gestes** seront distribués aux personnes en précarité énergétique pour les aider à faire des économies d'eau et d'électricité,
- **100 %** des constructions neuves seront certifiées NF Habitat HQE.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE :

- **1/3 des énergies** consommées sur le territoire messin seront renouvelables,
- Le patrimoine municipal dont l'éclairage public sera alimenté à **100 % en électricité verte**.

MOBILITÉS DURABLES :

- **160 km** d'aménagements cyclables seront réalisés,
- **75 %** des déplacements se feront de manière plus durable et responsable :
 - **50 %** des déplacements se feront en véhicules électriques ou hybrides, beaucoup moins émissifs,
 - **25%** des déplacements se feront en transport en commun, covoiturage, autopartage et modes doux de déplacement.

MODES DE PRODUCTION DURABLES :

- **100 %** des denrées dans les menus des cantines municipales seront d'origine durable (bio/local/équitable).

LE CONTEXTE MESSIN EN QUELQUES CHIFFRES

Rénovation énergétique :

- **6 000 personnes** ont été sensibilisées par l'ALEC du Pays Messin depuis 2011,
- **45%** des gymnases soit **8** gymnases et **100%** des piscines municipales ont été rénovés thermiquement depuis 2009. De même pour **30%** des points d'éclairage publics soit **5 100**.

Transition énergétique et territoire à énergie positive :

- La Ville de Metz a diminué de **37%** les émissions de GES de son patrimoine municipal entre 2010 et 2016,
- Les énergies renouvelables représentent **48%** de l'alimentation énergétique du patrimoine municipal et **18%** de celle du territoire en 2016.

Mobilités durables :

- **Plus de 20 millions** de personnes ont utilisé les transports en commun en 2017,
- Metz possède **96km** de pistes cyclables et **13km** de zones piétonnes en 2017,
- Les zones 30 représentent **37%** des voiries communales en 2017 soit **126km**.

Modes de production durables :

- **3 AMAP** à Metz,
- **30 %** de produits bio et/ou locaux dans les cantines scolaires en 2017, avec une augmentation de **10 %** chaque année,
- **900** parcelles de jardins familiaux en 2017,
- **18 jardins** partagés en 2017.

QUELQUES ACTIONS PHARES

d'Ambition Climat 2030

« Atténuer les effets du dérèglement climatique »



DOMAINE D'INTERVENTION

RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

ACTION PHARE

Encourager la rénovation/réhabilitation du bâti ancien et notamment des copropriétés

PUBLIC CIBLE

Entreprises, habitants, copropriétés privées, propriétaires de logements vacants, professionnels de l'immobilier, architectes et notaires

PRINCIPAUX PARTENAIRES

ALEC du Pays Messin, CMA, IEE, GRDF, bailleurs sociaux, CERQUAL, Metz Métropole et Lorraine Qualité Environnement.

DESRIPTIF

Afin d'engager les propriétaires de logements dans la transition énergétique et les aider à réduire leur consommation d'énergie, un dispositif d'information porté par l'ALEC du Pays Messin est déployé sur tout le territoire. Cette démarche consiste à encourager les propriétaires de logements à rénover thermiquement leurs biens pour viser le niveau basse consommation d'énergie (BBC).

OBJECTIFS

- Encourager les propriétaires de logements à réaliser des travaux de rénovation énergétique visant le niveau BBC,
- Associer tous les acteurs de la filière du logement (architectes, notaires, fédérations du bâtiment, entreprises, énergéticiens, professionnels de l'immobilier, etc.) dans la mise en place de parcours de rénovation énergétique,
- Appuyer l'ALEC du Pays Messin dans la mise en cohérence et la coordination de cette filière et dans l'information des porteurs de projets

Le chiffre

En 2030, 1 500 logements auront été rénovés thermiquement chaque année avec un objectif de réduction de la consommation d'énergie de 50% à chaque rénovation et un recours aux énergies renouvelables (réseau de chauffage urbain ou pompes à chaleur).



DOMAINE D'INTERVENTION

TRANSITION ÉNERGETIQUE ET
TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

ACTION PHARE

Développer des projets d'énergie verte

PUBLIC CIBLE

L'ensemble des consommateurs

PRINCIPAUX PARTENAIRES

GRDF, UEM, HAGANIS, Metz Métropole,
Chambre d'agriculture, ADEME, SERM

DESRIPTIF

Développer des projets de production d'énergies renouvelables locales afin de réduire les consommations d'énergies fossiles sur le territoire et sur le patrimoine municipal.

OBJECTIFS

- Mettre en place de nouveaux moyens de production d'énergies renouvelables (méthanisation, solaire, gazéification, biocarburants, miscanthus, etc.),
- Poursuivre le développement du réseau de chauffage urbain alimenté à plus de 60% d'énergie renouvelable et maîtriser le prix de la chaleur,
- Diminuer la consommation d'énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon).

Le chiffre

En 2030, 1/3 des énergies consommées sur le territoire messin seront renouvelables et le patrimoine municipal sera alimenté à 100% en électricité verte.

ACTION 2019

Le charbon a été supprimé de l'alimentation du réseau de chaleur urbain d'UEM.

QUELQUES ACTIONS PHARES

d'Ambition Climat 2030

« Atténuer les effets du dérèglement climatique »



DOMAINE D'INTERVENTION

MOBILITÉS DURABLES

ACTION PHARE

Développer l'électromobilité et les carburants alternatifs

PUBLIC CIBLE

Habitants et entreprises

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Metz Métropole, UEM, Groupe La Poste, GRDF et TAMM

Le chiffre

En 2030, 50% des déplacements se feront en véhicules électriques ou hybrides beaucoup moins émissifs.

DESRIPTIF

L'action consiste à réduire la dépendance de notre territoire aux énergies fossiles en participant au développement de l'électromobilité et des carburants alternatifs (biocarburants) sur le parc de véhicules et notamment sur les flottes captives.

OBJECTIFS

- Réduire les pollutions liées aux déplacements des personnes en automobile (bruit, rejets atmosphériques),
- Mettre en place des moyens de recharge électrique et aider à la conversion des véhicules/flottes vers l'électrique ou les biocarburants,
- Etudier la réalisation du «dernier kilomètre» en véhicule électrique ou en biocarburant
- Développer des stations-services multi-énergies et multi-services,
- Mettre en place un réseau de bornes de recharge électrique sur la Métropole,
- Accompagner les entreprises dans la conversion de leur flotte automobile,
- Contribuer au développement de l'intermodalité (utilisation de différents modes de transports).

ACTION 2019

100% des parkings publics seront équipés de bornes électriques soit 9 parkings clos et 12 bornes électriques seront installées sur la voirie dans le périmètre de stationnement payant. La stratégie sur le déploiement de l'électromobilité sera intégrée dans le PDU révisé fin 2019.



DOMAINE D'INTERVENTION

MODES DE PRODUCTION DURABLES

ACTION PHARE

Développer une agriculture maraîchère, locale et bio et permettre aux citoyens d'accéder à des espaces d'agriculture urbaine et partagée

PUBLIC CIBLE

Producteurs, consommateurs, agriculteurs, maraîchers, élus, commerces de proximité, collectivités, citoyens, associations

PRINCIPAUX PARTENAIRES

MOTRIS, Incroyables Comestibles, TCRM Bliiida, IEE, CGA de Lorraine, CPN Coquelicots, Colibris Metz, O'seed, Pas assez, Ferme de Borny, Réseau permaculture 3 frontières et Mougel

DESRIPTIF

Relocaliser la production alimentaire et diminuer la part produite à l'extérieur du territoire (actuellement 99%).

OBJECTIFS

- Nourrir sainement et de manière qualitative tous les habitants,
- Dynamiser l'économie locale et créer de l'emploi,
- Produire de façon plus respectueuse de l'environnement et de notre société et se diriger vers des productions naturelles,
- Permettre l'accès à l'autonomie pour les citoyens,
- Traiter la question de la résilience du territoire et avoir la capacité de réagir en cas de crise,
- Créer des solidarités entre territoires (projet de production sur le Rupt de Mad).



RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

Maîtriser la consommation énergétique des bâtiments et les dépenses associées

ACTIONS

- Encourager la rénovation/ réhabilitation du bâti ancien et notamment des copropriétés
- Mettre en place une OPAH avec un volet rénovation thermique
- Déployer la norme NF Habitat HQE auprès des syndicats/ Rénovation dont le carnet numérique de suivi et d'entretien du logement + sensibilisation des bailleurs, syndicats et constructeurs
- Mettre en place un observatoire de la rénovation des logements sociaux
- Lutter contre la précarité énergétique et réactiver un programme de sensibilisation et d'information des personnes les plus vulnérables
- Produire dans les nouveaux quartiers des logements sociaux de qualité
- Certifier HQE les opérations de construction neuve et les opérations d'aménagement par les constructeurs et les aménageurs
- La ville s'engage : Améliorer la performance énergétique du patrimoine municipal notamment celle de l'éclairage public

TRANSITION ÉNERGETIQUE ET TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Développer l'usage et la production des énergies renouvelables

- Etudier avec Haganis la possibilité de méthanisation
- Développer des projets d'énergie verte
- Développer le réseau de chaleur à biomasse
- Encourager les projets citoyens d'énergies renouvelables

MOBILITÉS DURABLES

Favoriser les modes de transport moins émetteurs de GES (personnes et marchandises)

- Poursuivre le déploiement d'une politique de stationnement, de limitation de la place et de limitation de la vitesse de la voiture en ville
- Augmenter le linéaire cyclable et l'offre de stationnement des vélos (arceaux, garages à vélos) et la rendre plus visible et plus sécurisée. Mettre en œuvre le Plan Vélo
- Étendre le réseau Le Met' (nouvelles lignes Mettis, nouveaux couloirs de bus, augmenter l'amplitude des horaires)
- Développer la mobilité des personnes en recherche d'emploi et notamment par le transport en commun
- Développer le covoiturage (ex: site de covoiturage départemental pour les déplacements domicile-travail aux structures intéressées)
- Développer l'électromobilité et les carburants alternatifs
- Valoriser et développer la flotte en auto partage
- Poursuivre la réflexion sur les livraisons en centre-ville (plateforme de livraison, mutualisation des livraisons/livreurs)
- La ville s'engage : Poursuivre et amplifier le travail sur le PDA
- Installer le système Start and Stop sur tous les véhicules du pool de la Ville
- Donner une subvention aux habitants de la Ville qui souhaitent faire l'acquisition d'un VAE
- Renouveler le « Challenge Piétons » et le permis à vélo chaque année

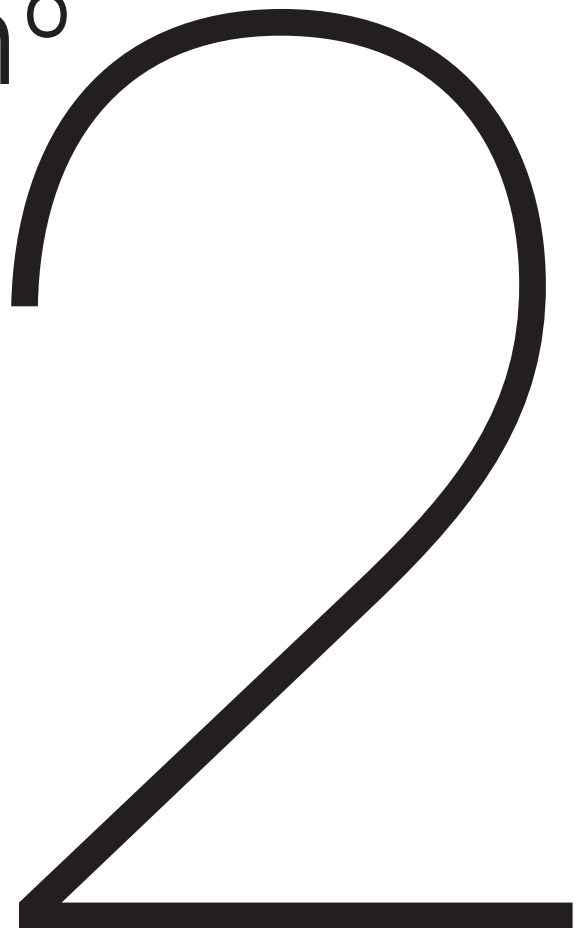
MODES DE PRODUCTION DURABLES

Développer les modes de production moins émetteurs de GES (industrie, agriculture...)

- Développer un diagnostic énergie auprès des entreprises et les sensibiliser à la réduction de consommation d'énergie (climatisation, ouverture des portes en hiver et en été etc.)
- Encourager les professionnels de la construction à se former aux pratiques du développement durable
- Développer une agriculture maraichère, locale et bio et permettre aux citoyens d'accéder à des espaces d'agriculture urbaine et partagée
- Encourager l'implantation et le développement des fermes urbaines de toutes variétés (verticale, aquaponie, pisciculture,...)
- Permettre l'accès aux produits AB à tous (pas uniquement au centre-ville) en structurant une politique de production locale AB à l'échelle de la métropole (en lien avec le PAT)
- La ville s'engage : augmenter la part des denrées d'origine durable (bio/ locale/équitable) dans les cantines municipales
- Créer un répertoire d'artisans, commerces de produits locaux
- Organiser des filières courtes pour faire le lien entre producteurs, consommateurs et distributeurs

ORIENTATION STRATÉGIQUE

n°



« Adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique »

À l'horizon 2030, Metz sera adaptée aux effets du dérèglement climatique. La Ville aura ainsi anticipé les impacts attendus du dérèglement climatique et aura réduit la vulnérabilité de son territoire en limitant ses effets préjudiciables et en exploitant ses effets bénéfiques.

Ainsi en 2030 :

- Les documents d'urbanisme et les nouveaux logements intégreront le phénomène des îlots de chaleur urbains, les risques inondations et les pluies torrentielles, les épisodes de vents violents et le retrait/gonflement des argiles,
- La ressource en eau sera préservée pour lutter contre les épisodes de sécheresse,
- La qualité de vie des habitants sera maintenue et leur santé sera préservée face aux vagues de chaleur/canicules, à la pollution de l'air et aux risques allergiques,
- La biodiversité sera protégée et adaptée à la hausse globale des températures.



OBJECTIFS CHIFFRÉS 2030

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

- **100 %** des constructions neuves seront certifiées NF Habitat HQE

RESSOURCE EN EAU :

- **50 000 personnes** seront sensibilisées à l'importance de la préservation de la ressource en eau notamment avec « l'Espace Educatif Eau Eco-tourisme »
- **3 000 packs éco-gestes** seront distribués aux personnes en précarité énergétique pour les aider à faire des économies d'eau et d'électricité

QUALITÉ DE VIE :

- **25 espèces** de plantes, sources d'allergies dans le Grand Est, seront utilisées pour construire un pollinier et informer les habitants sur les périodes de pollinisation

BIODIVERSITÉ :

- **20 000 arbres** adaptés aux futures conditions climatiques seront plantés
- **500 permis** de végétaliser seront délivrés aux habitants pour végétaliser l'espace urbain

LE CONTEXTE MESSIN EN QUELQUES CHIFFRES

Le dérèglement climatique est un phénomène bien perceptible en Lorraine et qui tend à s'amplifier avec le temps. En effet, Metz a vu **sa température augmenter de 1,2°C** sur la période 1899-2007 ce qui équivaut pour le climat lorrain à **un glissement de 200 à 300 km vers le sud !**

Ces 50 dernières années, les séries climatiques de Météo France ont également permis de dégager **les tendances suivantes** pour la région :

- Une diminution significative, au printemps, du nombre de jours de gel et du nombre de nuits climatologiquement froides. Les dernières gelées ont également tendance à survenir plus tôt,
- Une augmentation significative, en été, du nombre de journées d'été ($T > 25^{\circ}\text{C}$) et de nuits climatologiquement chaudes,
- Une augmentation significative, en hiver, des jours et des nuits climatologiquement chauds. Les premières gelées ont également tendance à survenir plus tard.

On peut également rappeler **la canicule de l'été 2003**, qui, replacée dans le cadre du dérèglement climatique, peut être utilisée pour imaginer **un avenir plus ou moins proche et/ou plus ou moins probable.**

QUELQUES ACTIONS PHARES d'Ambition Climat 2030

« Adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique »



DOMAINE D'INTERVENTION

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ACTION PHARE

Systematiser la gestion intégrée des eaux pluviales dans tous les projets urbanistiques

PUBLIC CIBLE

Urbanistes, aménageurs, lotisseurs, habitants potentiellement touchés par les inondations

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Metz Métropole, Société Mosellane des Eaux, DDT 57, Agence de l'eau, ARS-DT5 57, ADOPTA

DESRIPTIF

Faire en sorte que chaque projet d'urbanisme (neuf ou ancien) s'oblige, dès que possible, à intégrer la gestion de l'eau pluviale à la parcelle.

OBJECTIFS

- Supprimer les rejets d'eau pluviale au réseau d'assainissement,
- Lutter contre les inondations,
- Participer à la recharge des nappes phréatiques,
- Ne pas polluer les eaux pluviales,
- Améliorer le fonctionnement des stations de traitement des eaux usées.





DOMAINE D'INTERVENTION

RESSOURCE EN EAU

ACTION PHARE

Créer un « Espace Educatif Eau
Eco-tourisme »

PUBLIC CIBLE

Écoles, centre de loisirs, structure
d'éducation spécialisée, famille,
séniors...

PRINCIPAUX PARTENAIRES

CPN les Coquelicots

DESRIPTIF

Créer un espace éducatif ludique consacré aux rôles de l'eau et à son importance pour l'Homme et les autres êtres vivants.

OBJECTIFS

Sensibiliser les habitants à l'importance de la préservation de la ressource en eau (rôles : social, économique, paysager, support de biodiversité, etc) au travers différents ateliers thématiques :

- Eau et Paysage : activités cognitives, sensibles, relationnelles; métiers et usages de l'eau,
- Eau et Biodiversité : activités ludiques, naturalistes, systémiques,
- Eau dans tous ses Etats : activités sensorielles, pragmatiques et scientifiques,
- Mare : création d'une mare qui permettra, en complément de l'aquarium d'eau vive, d'observer la faune aquatique.

Le chiffre

En 2030, 50 000 personnes seront sensibilisées à l'importance de la préservation de la ressource en eau notamment avec « l'Espace Educatif Eau Eco-tourisme ».

QUELQUES ACTIONS PHARES d'Ambition Climat 2030

« Adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique »



DOMAINE D'INTERVENTION

QUALITÉ DE VIE/SANTÉ

ACTION PHARE

Sensibiliser et informer les habitants sur les risques allergiques liés aux pollens

PUBLIC CIBLE

Habitants

PRINCIPAUX PARTENAIRES

ATMO Grand Est

DESRIPTIF

Installer un pollinier afin de sensibiliser les habitants et de contribuer au réseau d'observateurs des plantes allergisantes « Pollin'Air ».

OBJECTIFS

- Développer un relai de communication et de sensibilisation local à destination des visiteurs leur permettant :
 - De s'informer sur les allergies et les espèces allergisantes,
 - D'identifier visuellement les plantes qui leur causent des symptômes allergiques (en fonction de la période de pollinisation),
 - De comprendre pourquoi ils en sont allergiques et comment s'en protéger,
- Contribuer au réseau Pollin'Air en réalisant des observations phénologiques afin :
 - De connaître avec précision le calendrier de pollinisation des principales espèces à risque allergique,
 - De suivre l'évolution de la floraison et de la pollinisation notamment face au dérèglement climatique,
 - D'informer les personnes allergiques inscrites à « l'alerte pollens » du réseau Pollin'air et les professionnels de santé qui pourront alerter les patients.

Le chiffre

Une liste de 25 espèces de plantes, sources d'allergies dans le Grand Est, a été établie par les allergologues et les botanistes et sera utilisée pour construire le pollinier.



DOMAINE D'INTERVENTION

BIODIVERSITÉ

ACTION PHARE

Mettre en place le permis de végétaliser pour les habitants de la Ville : projet « Végétons Metz, je fleuris ma rue ».

PUBLIC CIBLE

Habitants

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Habitants

DESRIPTIF

Mettre en place un outil de végétalisation participative de l'espace public.

OBJECTIFS

- Associer et faire participer les habitants à la végétalisation de la Ville,
- Leur permettre de réinvestir les espaces publics en y effectuant des plantations de leur choix (végétaliser les pieds de mur ou les façades de leur habitation, végétaliser les pieds des arbres en terre, installer des bacs, des pots ou des jardinières sur le trottoir en bordure de leur façade, etc.) et en les entretenant eux-mêmes,
- Développer la nature en ville en végétalisant des lieux aujourd'hui dépourvus de plantations,
- Créer du lien social,
- Planter des espèces adaptées aux futures conditions climatiques locales.

Le chiffre

En 2030, 500 permis de végétaliser seront délivrés aux habitants pour végétaliser l'espace urbain.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aménager le territoire en tenant compte des risques liés au dérèglement climatique

RESSOURCE EN EAU

Préserver la ressource en eau de la sécheresse (en qualité et en quantité)

OBJECTIFS

- Améliorer la connaissance sur les îlots de chaleur urbains
- Lutter contre les îlots de chaleur urbains
- Lutter contre les inondations en limitant l'imperméabilisation du territoire et en favorisant l'infiltration des eaux pluviales
- Prévenir les risques liés aux inondations pour la santé et la sécurité des personnes

- Réduire la consommation de la ressource en eau
- Préserver la qualité de la ressource en eau de la pollution des sols

ACTIONS

- Cartographier les zones de la Ville vulnérables aux îlots de chaleur urbains
- Intégrer la problématique des îlots de chaleur dans tous les projets d'urbanisme
- Intégrer les risques liés au dérèglement climatique dans le PLUi en cours d'élaboration
- Certifier HQE les opérations de construction neuve et les opérations d'aménagement par les constructeurs et les aménageurs
- Donner des conseils aux habitants de la Ville pour la végétalisation de leur toiture et façades
- Systématiser la gestion intégrée des eaux pluviales dans tous les projets urbanistiques
- Déminéraliser et/ou désimperméabiliser une partie des surfaces de la Ville pour faciliter l'infiltration d'eau
- Etudier la possibilité d'installer des bassins de retenue ou des bassins d'orage en fonction du risque inondation
- Renaturer les berges du ruisseau de Vallières
- Développer le Plan communal de sauvegarde et le DICRIM

- Créer un « Espace Educatif Eau Eco-tourisme »
- Accompagner les habitants à faire des économies d'eau (et d'électricité): packs écogestes
- Eviter le recours à l'eau potable pour entretenir les espaces publics
- Faciliter le développement de systèmes agricoles vertueux sur le bassin versant du Rupt de Mad

Domaines
d'intervention

QUALITÉ DE VIE/SANTÉ

Maintenir la qualité de vie des habitants et préserver leur santé face aux vagues de chaleur/canicule, à la pollution de l'air et aux risques allergiques

BIODIVERSITÉ

Protéger et valoriser la biodiversité remarquable et ordinaire et développer une biodiversité adaptée à la hausse globale des températures

OBJECTIFS

- Développer les lieux/espaces de rafraîchissement en Ville
- Améliorer la prise en charge des personnes fragiles au travers du Plan canicule
- Adapter les modes de vie des agents et des habitants
- Prévenir les risques liés à la pollution de l'air et aux pollens pour la santé des personnes

- Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire par rapport au changement climatique
- Préserver les secteurs à enjeux environnementaux face au dérèglement climatique
- Développer une nature ordinaire et un capital paysager adaptés à la hausse globale des températures
- Prévenir et limiter l'introduction et la propagation des espèces végétales et animales invasives

ACTIONS

- Rendre plus accessible l'eau en Ville
- Créer des espaces d'ombre en Ville
- Rendre accessibles les berges de la Moselle
- Développer et mettre en œuvre le Plan Canicule
- Développer les nouveaux modes de vie au travail (télétravail)
- Informer les citoyens sur les lieux de fraîcheur accessibles à tous en Ville
- Former les agents en charge de l'accueil du jeune public sur le comportement à adopter lors des pics de pollution de l'air
- Sensibiliser et informer les habitants sur les risques allergiques liés aux pollens
- Améliorer la diffusion des informations sur la qualité de l'air
- Etudier l'impact des plantes sur l'évolution de la qualité de l'air

- Réaliser des inventaires complémentaires à l'étude biodiversité dans le cadre de projets d'aménagement
- Réaliser une étude sur les pollinisateurs à Metz : projet « Metz pollinisateurs »
- Réaliser une étude sur les Services EcoSystémiques rendus par les Arbres Modulés selon l'Essence : étude « SESAME »
- Protéger les réservoirs de biodiversité et développer les continuités écologiques: trame verte et bleue
- Sensibiliser le grand public (et les agents des espaces verts) aux enjeux environnementaux
- Développer le végétal en Ville capable de supporter les futures conditions climatiques
- Mettre en place le permis de végétaliser pour les habitants de la Ville : projet « Végétalisons Metz, je fleuris ma rue »
- Limiter la propagation de la renouée du Japon sur le territoire messin

Le suivi et l'évaluation d'Ambition Climat 2030

Une étape indispensable à la réussite d'Ambition Climat 2030

Le suivi et l'évaluation sont des étapes incontournables pour atteindre les objectifs du plan d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique. Pour objectiver l'avancée de la collectivité et de ses partenaires, « Ambition Climat 2030 » sera soumis à la Convention des Maires et un rapport de suivi des actions et des résultats obtenus sera réalisé **tous les deux ans** et transmis également à la Convention des Maires afin de mesurer les efforts accomplis.



Les partenaires d'Ambition Climat 2030

Ils s'engagent pour la mise en œuvre d'Ambition Climat 2030

Pour élaborer et mettre en œuvre les actions d'Ambition Climat 2030, les partenaires suivants ont souhaité s'engager aux côtés de la Ville de Metz :

- Agence de l'Eau Rhin Meuse
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Grand Est (ADEME)
- Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM)
- Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin (ALEC)
- Agence Régional de Santé Grand Est (ARS)
- Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives (ADOPTA)
- Apicool
- ATMO Grand Est
- Batigère
- Centre Communal d'Action Sociale de Metz (CCAS)
- Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)
- Centre de Groupement des Agrobiologistes de Lorraine (CGA)
- Cerqual Qualitel Certification
- Chambre d'Agriculture
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat Moselle (CMA)
- Citiz Lorraine
- Communauté de Communes de Mad et Moselle
- Communauté de Communes Côtes de Meuse-Woëvre
- Connaître et Protéger la Nature CPN les Coquelicots
- Conseil de Développement Durable de Metz Métropole (CODEV)
- Direction Départementale des Territoires Moselle (DDT)
- Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Grand Est (DIRECCTE)
- Direction Régionale Environnement Aménagement Logement (DREAL)
- GRDF
- Groupe La Poste
- Haganis
- Institut Européen d'Ecologie (IEE)
- Metz à Vélo
- Metz Habitat Territoire
- Metz Métropole
- Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL)
- Société Mosellane des Eaux/Véolia Eau
- Transports de l'Agglomération de Metz Métropole (TAMM)
- Université de Lorraine
- Usine d'Electricité de Metz (UEM)

AMBITION CLIMAT 2030

Plan d'atténuation et d'adaptation
au dérèglement climatique

VILLE DE METZ ⌚ **2019 - 2030**



Conception

Mission développement durable
et solidaire / Ville de Metz

Réalisation

Communication interne / Ville de Metz

Date de publication

Avril 2019

Impression

Reprographie / Ville de Metz
Imprimé sur papier recyclé FSC 